



Communiqué de presse

Vendredi 27 novembre 2009

Bilan de santé de la PAC : les céréaliers refusent de laisser une place à la nature

Hier s'est réuni un groupe de travail au Ministère de l'agriculture sur les conditions environnementales que les agriculteurs doivent respecter pour toucher les aides de la PAC. La profession agricole s'oppose à deux mesures essentielles : le maintien des prairies naturelles et les éléments fixes du paysage (haies, bandes enherbées ...). Réaction de FNE.

La mise en oeuvre de l'accord européen du « Bilan de Santé » de la PAC a fait l'objet d'une concertation en début d'été qui a conduit à une adaptation des Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE), conditions à respecter par les agriculteurs pour bénéficier des aides de la politique agricole commune (PAC). Il était convenu que les agriculteurs ne devaient plus labourer les prairies permanentes, et consacrer une part de leur surface (1% en 2010, 5% en 2012) aux éléments fixes du paysage (haies, bandes enherbées ...). Deux objectifs essentiels, remis aujourd'hui en cause par la profession.

Jean-Claude Bévillard, responsable des questions agricoles à FNE, explique : « *Quiconque a déjà traversé les plaines céréalières de la Beauce se rend bien compte que ces espaces sont devenus de véritables déserts biologiques. Il est vital d'y redonner un peu de place à la nature. L'objectif de 5% n'est pas un caprice d'écologiste : c'est le minimum nécessaire pour rééquilibrer les écosystèmes et permettre une réduction de l'usage des pesticides* ».

FNE note que l'opposition la plus forte est manifestée par des agriculteurs céréaliers, qui ne veulent pas consacrer quelques pourcentages de leur surface à la biodiversité... alors qu'ils sont les principaux bénéficiaires de la PAC ! Une position particulièrement malvenue alors que s'ouvrent les négociations européennes sur l'avenir de la PAC après 2013.

Jean-Claude Bévillard ajoute : « *La légitimité de la PAC aux yeux de la société est de plus en plus remise en cause. Les efforts de tous seront nécessaires pour obtenir une politique européenne ambitieuse, dotée d'un budget suffisant. Pour cela il faut montrer que les agriculteurs qui touchent des aides européennes sont prêts à faire des efforts pour l'eau, le sol, la biodiversité* ».

FNE demande au Ministère de l'Agriculture de ne pas revenir en arrière, sur des mesures qui constituent le minimum acceptable du point de vue environnemental.